



The Society of Gynecologic Oncologists of Canada

La Société des gynécologues oncologues du Canada

Le 18 juillet 2006

## **Déclaration de position de la GOC sur les vaccins prophylactiques VPH**

Le cancer du col utérin continue d'être un problème de santé de taille pour les femmes du Canada et du monde entier. En 2005, on estime à 1 350 le nombre de Canadiennes qui ont reçu un diagnostic de cancer du col de l'utérus et à 400 le nombre de décès attribuables à cette maladie. Pour chaque nouveau cas de cancer du col, environ 50 à 100 femmes reçoivent un diagnostic de changements suspects ou précancéreux du col utérin qui nécessitent la gestion ou le traitement. Au Canada, l'incidence du cancer du col utérin et les décès qui y sont attribuables sont moins nombreux depuis le milieu des années soixante jusqu'à dix ans passés, principalement en raison de la disponibilité du test de Papanicolaou. Ceci est une grande réalisation. Toutefois, depuis une décennie, il n'y a aucune réduction supplémentaire de l'incidence de cette maladie, dans la majorité des cas facile à prévenir, qui frappe de façon disproportionnée les femmes âgées de 30 à 45 ans pour en faire le cancer occupant le deuxième rang pour ce groupe d'âge. Ces femmes sont affectées par une maladie dévastatrice au moment où elles jouent un rôle fondamental dans la société et sont parents nourriciers de leurs enfants. Les femmes de faible niveau socio-économique, multipares, immigrantes et les femmes d'origine autochtone sont également affectées de façon disproportionnée, principalement en raison d'un dépistage inadéquat ou de risques plus élevés chez ces groupes.

Depuis des décennies, on sait que le cancer du col utérin est causé par un agent transmis sexuellement que l'on reconnaît maintenant être le virus du papillome humain (VPH). L'infection VPH est la plus répandue des infections transmises sexuellement. Ce virus compte plus de cent types, dont environ quarante peuvent infecter l'appareil génital. Quoique la majorité des types génitaux ne soit pas liée au cancer du col, les types de VPH 16 et 18 sont responsables de 70 à 80 % de tous les cancers du col de l'utérus. Parmi les types génitaux que l'on considère à faible ou sans risque oncogène, les types de VPH 6 et 11 sont responsables de plus de 90 % des condylomes génitaux bénins qui n'entraînent aucun risque de transformation en cancer. Les VPH oncogènes pour leur part, provoquent une séquence de changements précancéreux qui peuvent être décelés au moyen de tests de Papanicolaou. Une fois détectés, les changements précancéreux peuvent pratiquement tous être traités, mesure qui empêche le développement du cancer du col utérin. Le cancer du col survient lorsque les femmes ne suivent aucun dépistage ou que les tests Pap ne réussissent pas à détecter les cellules précancéreuses.

Récemment, un vaccin contre l'infection VPH et le cancer du col utérin a été homologué aux États-Unis et le processus d'approbation est en cours pour un deuxième vaccin; on attend l'homologation des deux vaccins au Canada dans un proche avenir. Les essais cliniques randomisés en phase II et phase III ont prouvé que le vaccin est efficace et sans danger et qu'il fournit une protection soutenue contre l'infection des VPH 16 et 18 en plus de réduire les risques de développer des changements précancéreux du col de l'utérus. Les premiers vaccins à intégrer le marché seront pratiquement 100 % efficaces, l'un contre les VPH de types 6, 11, 16 et 18 et l'autre contre les types 16 et 18. Il

s'agit d'une étape des plus intéressantes en prévention du cancer. Pour assurer une efficacité maximale, le vaccin doit être administré aux jeunes filles de 9 à 12 ans avant qu'elles ne débutent les activités sexuelles et ainsi, avant qu'elles ne risquent l'infection par les types de VPH qui causent le cancer. Le vaccin pourrait jouer un rôle chez les femmes déjà actives sexuellement, mais dans ce cas, l'efficacité du vaccin à prévenir l'infection et, par conséquent le cancer du col utérin, est limitée aux types de VPH incorporés dans le vaccin et auquel la femme n'a pas encore été exposée. Cependant, l'utilisation de ces vaccins aux fins thérapeutiques pour les conditions établies liées aux VPH n'est pas encore démontrée. Les enquêtes se poursuivent sur d'autres vaccins à cette fin.

La prévention du cancer du col utérin au moyen d'un programme de vaccination à grande échelle contre l'agent responsable représente la méthode idéale de contrôle du cancer, en particulier lorsqu'elle est jumelée aux stratégies d'éducation générale et efficace du public et des fournisseurs. Même s'il faut des décennies avant que toutes les femmes ne soient protégées contre l'infection des VPH, la vaccination à grande échelle nous permettra de repenser les méthodes à utiliser pour le dépistage du cancer du col (tests Pap). Les algorithmes rationnels incorporant les tests de Papanicolaou, les tests VPH et les plus faibles incidences de la maladie après vaccination auront à être développés. D'ailleurs, certains de ces travaux sont présentement en cours au Canada. Ce n'est que lorsque l'évaluation de l'utilisation du vaccin pourra être effectuée et que son efficacité auprès de la population générale pourra être prouvée que les répercussions des changements aux tests de Papanicolaou pourront être déterminées. Entre temps, le dépistage du cancer du col utérin doit se poursuivre conformément aux lignes directrices provinciales et professionnelles en vigueur.

La Société des gynécologues oncologues du Canada (GOC), organisme national de professionnels de la santé dévoués à la prévention, au traitement et à l'étude de cancers gynécologiques, se présente comme chef de file pour éduquer les médecins sur les cancers gynécologiques et sensibiliser le public à ce sujet. Nos membres possèdent une expertise exhaustive dans tous les aspects du cancer du col utérin, de sa prévention et de son traitement. Le groupe de travail de la GOC sur la prévention et le contrôle du cancer du col utérin en particulier et tous les membres de notre société travailleront à optimiser l'application de l'occasion actuelle et de toute occasion future d'améliorer la gestion du cancer du col, en mettant l'accent sur la prévention.

La GOC appuie l'utilisation du vaccin VPH pour prévenir le cancer du col utérin. La manière dont le vaccin sera mis en œuvre, au Canada comme ailleurs, fait présentement l'objet d'une enquête menée par un large éventail d'intervenants. La GOC participe activement à ces processus et explore des stratégies de recherche et d'innovation qui permettront de préciser l'usage le plus sécuritaire du vaccin et toute modification qu'il faudrait apporter ultérieurement aux pratiques de dépistage actuelles. Grâce à diverses initiatives, la GOC verra à tenir ses membres, les fournisseurs de soins primaires et le public au courant des progrès concernant les vaccins VPH, leur disponibilité et leurs usages. La GOC, avec son expertise, développera une collaboration avec les partenaires oeuvrant dans des spécialisations connexes comme les soins primaires, la pédiatrie, la vaccinologie, les maladies infectieuses et la santé publique ainsi que les industries et gouvernements, pour étendre les connaissances et élaborer des pratiques exemplaires à mesure qu'évolue notre expérience avec les vaccins de façon à ce que cette approche novatrice à la prévention du cancer du col puisse servir à entraîner d'importantes retombées sur la santé de toutes les femmes au Canada.

La Société des gynécologues oncologues du Canada (GOC) est ravie que cette innovation dans le domaine de la prévention du cancer ait été développée et qui sera vraisemblablement disponible sous peu au Canada. Nous sommes engagés à fournir le leadership et les conseils professionnels relatifs au déploiement des vaccins VPH et à la surveillance de leur efficacité pour garantir qu'ils sont sans danger et appliqués de façon efficace pour bénéficier aux femmes canadiennes.

Pour obtenir davantage de renseignements, veuillez consulter le site Web de la GOC à [www.g-o-c.org](http://www.g-o-c.org).

780 Promenade Echo Drive, Ottawa (Ontario) K1S 5R7 Canada  
Tél. : 1.800.561.2416 poste 250/613.730.4192 poste 250 | Téléc. : 613.730.4314 | Web : [www.g-o-c.org](http://www.g-o-c.org)

Au nom du Conseil exécutif de la Société des gynécologues oncologues du Canada,

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'Barry P. Rosen', written in a cursive style.

Barry P. Rosen, MD, FRCS(C)  
Président, Société des gynécologues oncologues du Canada